**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

**Band:** 28 (1929)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: ANGLETERRE
Autor: Carson, G. St. L.

**Kapitel:**I. Premier fait nouveau important. **DOI:**https://doi.org/10.5169/seals-22608

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **ANGLETERRE**

Par G. St. L. Carson 1 (Londres).

Introduction. — Un bon nombre de faits nouveaux sont à signaler en Angleterre depuis 1910 et sont dus à une systématisation croissante de l'enseignement public. Aussi, pour donner une idée d'ensemble de ce qui s'est passé, est-il nécessaire de définir, tout au moins à grands traits, les principaux caractères de cette systématisation qui ont affecté l'enseignement des mathématiques. Jusqu'ici ils s'appliquent presque uniquement aux écoles secondaires subventionnées par l'Etat, c'est-à-dire aux écoles qui reçoivent leurs élèves à onze ou douze ans et les gardent jusqu'à seize ans au moins; mais comme on le verra plus loin, un autre problème d'un genre différent se pose, dont l'urgence va croissant rapidement.

Nous envisagerons ces changements tour à tour, en les précisant autant que possible avant de formuler les problèmes qui se posent à l'heure présente.

## I. Premier fait nouveau important.

Admission des élèves. — Le premier changement dans les écoles secondaires est celui qui concerne l'admission des élèves. Les demandes d'entrée étant devenues beaucoup plus nombreuses que les disponibilités, les écoles ont pu imposer leurs propres conditions d'admission qui sont généralement au nombre de deux. La première est de ne pas dépasser un certain âge, qui était d'abord treize ans, mais qui tend à devenir partout douze ans; la seconde, c'est de posséder un bagage raisonnable, mais indispensable en langue anglaise et en arithmétique. En conséquence, les classes sont plus homogènes aussi bien pour l'âge que pour les connaissances des élèves, et l'on peut organiser pour l'école dans son ensemble un cours minimum et défini d'enseignement mathématique, état de choses qui autrefois n'existait pas, et qui n'est pas encore adopté partout.

### II. DEUXIÈME FAIT NOUVEAU.

Durée de la scolarité. — Il est maintenant reconnu que l'enseignement secondaire serait inefficace s'il ne durait pas au moins pendant

<sup>1</sup> Ce rapport a été écrit avec le consentement du Board of Education par M. G. St. L. Carson, Inspecteur des Ecoles de S. M. et Inspecteur du Personnel pour les Mathématiques. Il doit être bien entendu que les opinions exprimées lui appartiennent en propre et n'engagent en rien le Board of Education. (N. de la Rédaction.)